

Il est cependant une pièce du procès que je crois devoir citer, car elle rentre dans mon sujet et semble appuyer l'opinion que j'ai combattue en commençant du cours du Rhône, le long des balmes viennoises. Un arrêt du conseil privé du roi, daté du 9 mars 1701, fut rendu en faveur de la juridiction lyonnaise. Cet arrêt avait été précédé d'un mémoire pour le procureur du roi, en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, contre le procureur général du parlement de Grenoble. Voici un extrait du texte y relatif :

« Ce lieu (de la Guillotière) touche presque les murs de Lyon :
« il n'en est précisément séparé que par un pont bâti sur le
« Rhône. Ce fleuve passait autrefois à quelque distance de la ville,
« et laissait au pied des murs un espace de terre assez vaste
« qui formait ce qu'on appelle aujourd'hui le mandement de
« Béchevelin. Les habitants de Lyon voulurent approcher de
« leur ville le Rhône, qui se creusa insensiblement un canal le
« long des murailles, en sorte que depuis sa nouvelle pente il a
« séparé de la ville le territoire de Béchevelin.

« Ce changement est un fait attesté par les habitants qui l'ont
« reçu comme certain de leurs ancêtres. Une succession de té-
« moignages conformes ne laisse plus le pouvoir d'en douter.
« On ne présumera pas que tant de gens aient adopté une erreur
« pour la transmettre avec soin et sans intérêt de père en fils.
« C'est particulièrement dans ces circonstances que la voix pu-
« blique doit passer pour la voix de la vérité.

« Cette vérité est non seulement dans la bouche des habitants,
« mais on en découvre des traces dans le lieu même où passait
« le Rhône. On voit les fondements de l'ancienne digue par le
« moyen de laquelle on a détourné le cours du fleuve pour l'ap-
« procher de l'enceinte de Lyon. On voit encore d'autres digues
« qu'on a élevées depuis à diverses fois pour le retenir dans son
« nouveau cours. On distingue sans peine le port où abordaient
« les bateaux et la marque des anneaux où on les attachait. On
« trouve enfin de vieux débris de fossés, qu'on appelle encore
« aujourd'hui les balmes viennoises, et qui ont toujours servi de
« bornes au Dauphiné. Ces monuments qui, pour être anciens